



VILLENEUVE  
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 29 mars 2023

## EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N°                    du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00035** du **28 MARS 2023**  
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)                    Monsieur FASSIAUX DIDIER  
  4 AVENUE DE LA SAUSSAIE PIDOUX  
  94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation :    régularisation de vélux déjà posés sur la toiture

Sur un terrain sis                4 AV DE LA SAUSSAIE PIDOUX  
Cadastré                            AD64

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

28 MARS 2023                    Le Maire,  
  pour le Maire et par délégation  
  la 3<sup>ème</sup> adjointe en charge du logement  
  au Service Urbanisme,  
  Kati CABILLIC



Philippe GAUDIN

### PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,  
Nous soussigné,                    Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,  
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet  
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00035** du                    a été affichée en  
Mairie du                    au                    conformément aux textes en vigueur.  
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,